

Conseil municipal du 22/09/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 septembre, le conseil municipal de SAVY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle de la mairie sous la présidence de M Yannick HUMAIN, Maire.

Sont présents : AUGUSTE Loïc, BONNEAU Céline, COULANGE Enguerran, HUMAIN Yannick, TIRMARCHE Aurélie, HUTTIN Pierre, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, SALIGOT Thérèse, RICHARD Jean-Jacques, HECQ Nicolas, HICTER Jacques.

Absents excusés :

ANCELLIN Vincent (procuration à DUVAL Albert), ALONSO Julie (procuration à HUTTIN Pierre),

Secrétaire : TIRMARCHE Aurélie.

Le Maire ouvre la séance à 20H30.

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ De modifier l'ordre du jour
- ☞ D'approuver le procès-verbal du 30/06/2023
- ☞ De renouveler d'un an le contrat de l'agent d'entretien
- ☞ D'approuver les modifications budgétaires
- ☞ D'accepter, les montants présentés, en non valeurs du service des ordures ménagères de la CCPV
- ☞ D'approuver le rapport de défense extérieure contre l'incendie 2023
- ☞ De renouveler la commission électorale
- ☞ De ne pas accorder de subventions aux associations extérieures
- ☞ D'approuver les différentes propositions d'amortissement
- ☞ De fixer un tarif « énergie entretien » lors du prêt de la salle polyvalente
- ☞ De renouveler une partie des décorations de Noël extérieures.

2. LE MAIRE :

- ☞ Présente le devis réfection du trottoir rue de la Corderie
- ☞ Informe sur le nombre d'enfants scolarisés en école privée
- ☞ Informe de la mise à jour du PPMS de l'école par la directrice
- ☞ Informe que la désignation du référent déontologue de l' élu local sera débattu par le conseil communautaire
- ☞ Informe que la modification du règlement du Champ Genlis est reportée
- ☞ Informe que les travaux des 3 cavurnes sont en cours.
- ☞ Prévient qu'une exposition photos a lieu du 6 au 8 octobre 2023 à la salle « Claudine BARDIAUX »

Le Maire lève la séance à 22h15.

Le maire
HUMAIN Yannick



Le Secrétaire
TIRMARCHE Aurélie

